

## EDITORIAL

### 2015, le débat sur la famille : une dynamique nouvelle !

Nous avons suivi, avec grand intérêt, l'esprit conciliaire qui a prévalu pour la session du Synode 2014. La grande ouverture relative à des thématiques jusqu'ici considérées comme des tabous est enfin levée. Nous apprécions le changement de paradigme, prenant en compte une grande diversité des situations et même des fragilités familiales comme par exemples, les éléments constructifs des mariages civils et des situations de cohabitation.

Les pères synodaux ont perçu l'urgence d'ouvrir des chemins pastoraux moins rigides et nettement plus créatifs. L'Eglise universelle est riche de sa diversité. Envisager des solutions uniques ou inspirées par le «tout ou rien» n'est plus de mise. L'Esprit qui guide les pères synodaux fait preuve de sagesse. Le dialogue éprouvé au contact des réalités de vie semble prophétique pour comprendre toutes les situations de fragilité et de souffrance y compris dans la capacité à accueillir avec respect les divorcés remariés, ou les personnes homosexuelles.

A l'issue de la première partie du synode sur la Famille, les choses commencent à changer, quitte à sortir le dogme de l'histoire. Le Pape François libère la parole. Le débat ne peut qu'être poursuivi à la recherche d'un consensus qui reste à la fois un exercice spirituel imposé et un art délicat, si l'on prend en compte l'existence d'une Eglise composée de plus d'un milliard de fidèles de cultures diverses.

Les *Lineamenta*, en instance d'être adressées aux Conférences épiscopales, ont été élaborées à partir du Rapport final du synode 2014. Les Conférences épiscopales vont donc prendre le relais, pour approfondir les questions posées et pour stimuler la réflexion des Eglises locales sur la famille. La rédaction des synthèses permettra de rédiger l'instrument de travail – *l'Instrumentum Laboris* – pour pouvoir entamer la seconde étape du synode dès l'été 2015.

La seconde étape du synode a pour objet : « la vocation et la mission de la famille dans l'Eglise et dans le monde contemporain » (4-25 octobre 2015). Pour toutes les raisons évoquées ci-avant, il est de notre responsabilité de citoyen catholique d'exprimer nos pensées pour participer à cette dynamique. L'Eglise, c'est tout le Peuple de Dieu et pas seulement 200 évêques qui se réunissent.

La médiatisation des débats est un fait devenu incontournable. Elle contribue à former une opinion publique renforcée, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Eglise. Participons à ce débat libre et dense.

Daniel Van Espen (SIGNIS)

*Le Conseil d'Administration du Réseau Crescendo vous souhaite à vous-même ainsi qu'à toutes les personnes de votre Organisation une très bonne, très heureuse et très sainte année 2015*

## ARTICLE

### Diversité familiale et apostolat

Dans son exhortation apostolique « la joie de l'Evangile », le Pape François écrit : « L'Eglise qui est disciple missionnaire a besoin de croître dans son interprétation de la parole révélée et dans sa compréhension de la vérité. **Au sein de l'Eglise, il y a d'innombrables questions autour desquelles on recherche et on réfléchit avec une grande liberté...** » (JE 40).

La question de la famille est majeure pour l'Eglise. Aussi, le Pape François a appelé **le Synode des évêques (octobre 2014)** à réfléchir sur la réalité de la famille, déterminante et précieuse (3). Il a souhaité que les participants soient ouverts à une confrontation sincère, fraternelle qui amène à prendre en charge avec responsabilité pastorale les interrogations que ce changement d'époque porte avec lui. Des laïcs engagés dans la pastorale familiale, la bioéthique ou l'écologie humaine ont témoigné de la réalité de la famille. Représentant les divers continents, ils ont fourni des témoignages forts d'un apostolat familial.

**Les évêques ont parlé dans un climat de grande liberté.** Leurs interventions ont montré des réalités familiales très diversifiées selon les régions et les cultures : « Je n'ai jamais autant en-

tendu parler de polygamie », a dit un Canadien. D'autres ont raconté comment les familles sont agressées par des conflits interminables, les exodes massifs, la criminalité, la violence, la pauvreté, les migrations, la mauvaise gouvernance. « Les divorcés remariés, c'est vraiment massivement l'Europe », observe un Africain. « Comment gérer les couples mixtes catholiques/musulmans ? ». Les évêques du Sud ont dénoncé l'importation à partir du Nord d'une vision de la famille contraire à l'Évangile et à la culture locale.

### Diversité des familles

Les Pères du Synode écrivent dans leur rapport : « Lieu intime de joies et d'épreuves, d'affections profondes et de relations parfois blessées, la famille est véritablement « école d'humanité ». Elle revêt pour l'Église une importance toute particulière » (2). « Nous considérons la réalité de la famille aujourd'hui dans toute sa complexité, dans ses lumières et ses ombres » (5). Ses ombres que sont solitude, pauvreté croissante, précarité, sentiment d'abandon, malaise affectif et violence (6). Après avoir listé tous les types de relations de couple (polygamie, mariage par étapes, mariages mixtes, cohabitation, concubinage, homosexualité) qui posent des défis à l'Église (7), et les difficultés des familles (naissances hors mariage, familles monoparentales, divorces, absence des parents, non reconnaissance de la dignité de la femme, etc.) (8), le rapport parle de l'importance de la vie affective. « Rechercher des relations affectives de qualité peut conduire au désir de s'engager dans la construction de relations marquées par le don et la réciprocité créatives, la responsabilité et la solidarité » (9).

### Quelle pastorale familiale?

« Par le Christ et à travers l'Église, le mariage et la famille reçoivent la grâce nécessaire pour témoigner de l'amour divin et vivre la vie de communion » (16). « L'Église est consciente de la fragilité de beaucoup (mariés civilement, divorcés-remariés, concubins) qui peinent sur le chemin de la Foi. Il faut accompagner avec miséricorde et patience les étapes possibles de leur croissance » (24), « en reconnaissant que la grâce de Dieu opère aussi dans leur vie » (25).

« Le Synode souligne que les familles catholiques sont appelées à être elles-mêmes les sujets actifs de toute la pastorale familiale : sans le témoignage joyeux des conjoints et des familles, l'annonce risque d'être incomprise » (30). « Il faut insister sur la nécessité d'offrir des chemins de formation qui alimentent la vie conjugale et sur l'importance d'un laïc qui offre un accompagnement fait de témoignages vivants » (59).

Les numéros () correspondent aux paragraphes du rapport final du Synode  
Sources : Urbi et Orbi (La Croix, la Documentation Catholique Groupe Bayard)

« Une conversion missionnaire est demandée à toute l'Église » (32). « L'annonce doit faire sentir que l'Évangile de la famille est la réponse aux attentes les plus profondes de la personne humaine. Il s'agit de proposer non seulement des règles mais aussi des valeurs, répondant ainsi à un besoin constaté aujourd'hui dans les pays les plus sécularisés » (33). « Parallèlement, le Synode insiste sur une approche plus positive vis-à-vis des richesses des diverses expériences religieuses » (35). « Il souligne le besoin d'une évangélisation qui dénonce le conditionnement culturel, social, politique et économique qui empêche une vie familiale authentique » (38). Les questions des divorcés-remariés et de l'accueil des homosexuels ont été très discutées et les propositions faites à la fin du Synode n'ont pas recueilli l'approbation de deux tiers des votants.

### Vers le Synode de 2015

D'ici octobre 2015, les Églises locales devront faire mûrir ces questions et préciser ces perspectives. Outre le rapport final du Synode 2014, elles disposeront d'un guide élaboré par le Saint-Siège pour aider à poursuivre et approfondir la réflexion. Apportons à notre évêque nos propositions issues de notre expérience de chrétiens engagés dans la vie de la cité.

Dominique Lemau de Talancé



Osservatore romano

## ■ ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES

### Nations Unies, Assemblée Générale GT à composition non limitée sur le vieillissement – 5<sup>ème</sup> session<sup>1</sup>, 1<sup>er</sup> août 2014

Ce GT a été créé en 2010 par l'AG<sup>2</sup> en vue de renforcer la protection des droits fondamentaux des personnes âgées, notamment la discrimination, le droit à la santé, la violence et la maltraitance, la protection sociale, l'exclusion sociale, la vie autonome, l'accès à la justice, à l'emploi et à l'éducation, les soins aux personnes âgées et les questions de fin de vie.

Cette session a permis de mieux comprendre les diverses questions traitées lors des précédentes sessions tout en ajoutant de nouveaux thèmes. Au cours des discussions, certaines délégations ont affirmé que l'on pouvait mieux protéger les droits fondamentaux des personnes âgées en appliquant de manière plus effectives et efficaces les instruments et mécanismes déjà existants dont les plans d'action ont été adoptés à l'échelle internationale, tels que le Plan d'action international de Madrid sur le Vieillessement<sup>3</sup>. Pour un nombre croissant de délégations, d'organisations de la société civile, d'organisations internationales et pour plusieurs intervenants, on ne peut réaliser l'objectif d'une plus grande protection qu'en appliquant, à l'échelon international, un instrument juridique spécifique qui englobe les droits fondamentaux propres aux personnes âgées afin de garantir leur participation pleine et entière à la société et lutter contre les stéréotypes, la discrimination, l'indifférence, les violences et la maltraitance. Malgré ces différences, on a toutefois relevé, lors de cette session, plusieurs positions communes à tous les participants, à savoir :

\*L'augmentation de l'espérance de vie et de vieillissement de la population mondiale suppose d'adopter un nouveau modèle selon lequel les personnes âgées devraient être perçues non pas comme des sujets passifs bénéficiant d'une assistance des pouvoirs publics mais, au contraire, comme des sujets actifs qui devraient pouvoir exercer pleinement leurs droits fondamentaux et exiger qu'ils soient respectés.

\*Que les mécanismes existants visant à garantir le plein exercice des droits civils, politiques, sociaux, économiques et culturels des personnes âgées ne sont pas suffisants soit parce qu'il existe à l'échelon international des lacunes d'ordre normatif qui devraient être comblées en adoptant un instrument juridiquement contraignant visant à lutter tout particulièrement contre la maltraitance, l'exclusion, la stigmatisation et la discrimination et à répondre aux besoins essentiels des personnes âgées.

<sup>1</sup> Pour lire le rapport complet de 11 pages voir : A/AC.278/2014/2 - Nations Unies – Assemblée générale - Rapport du Groupe de travail à composition non limitée sur le vieillissement. 5<sup>ème</sup> session New York, 30 juillet-1<sup>er</sup> août 2014

<sup>2</sup> Résolution 65/182 du 21 décembre 2010

<sup>3</sup> A/CONF.197/9

**Le mandat de l'Expert indépendante (EI)** complète celui conféré au Groupe de travail : il n'a pas plus de poids que celui du Groupe de travail ni ne fait double emploi avec ce dernier. L'EI est mandatée afin d'évaluer les instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme en vigueur, tout en déterminant les meilleures pratiques, notamment en ce qui concerne l'application des dispositions législatives adoptées en vue d'assurer la promotion et la protection des droits des personnes âgées et les lacunes constatées dans la mise en œuvre de ces dispositions, en tenant compte des avis des parties intéressées.

**Le mandat du Groupe de travail** est d'ordre plus général car il suppose non seulement d'évaluer le dispositif international en vigueur et le recensement des lacunes éventuelles mais également de formuler des recommandations sur la meilleure voie à suivre pour y remédier. Dans cette perspective, il est invité à travailler dès la prochaine session sur deux volets en parallèle afin de

\*continuer à élargir le niveau de protection des droits fondamentaux des personnes dans le contexte du dispositif actuel et de

\*travailler sur les éléments d'un nouvel instrument international.

### Conseil des droits de l'homme – 27<sup>ème</sup> session, 8 septembre 2014 : dialogue interactif avec l'Expert indépendant pour la jouissance de l'ensemble des droits de l'homme par les personnes âgées.

Madame Rosa Kornfeld Matte a présenté son rapport<sup>4</sup> après sa prise de fonction en mai dernier. Elle y décrit les activités menées, formule des observations préliminaires concernant les fondements et le contexte du

<sup>4</sup> A/HRC/27/46

mandat et livre quelques réflexions qui orienteront son travail au cours de son mandat. Ce premier contact avec le Conseil a été animé et très fourni en questions et réponses de la part des Etats membres du Conseil et de nombreux observateurs<sup>5</sup> des Etats et de la société civile.

**Commission Economique pour l'Europe des Nations Unies – Genève, 20 et 21 novembre 2014<sup>6</sup>** : la 7<sup>ème</sup> réunion du GT sur le vieillissement s'est tenue à Genève. Le GT a adopté le rapport 2014 ; il a approuvé le renforcement des capacités ainsi que le suivi de la mise en œuvre de la Stratégie régionale et le renforcement de la base de connaissance pour l'action des pouvoirs publics. Il a examiné les préparatifs du troisième cycle de l'examen et de l'évaluation de la mise en œuvre de la Stratégie régionale et le suivi des programmes internationaux connexes dans le domaine de la population et du développement.

**Banque mondiale – Présentation du Rapport de la Banque mondiale : « Golden Ageing in Emerging Europe and Central Asia »** : Le représentant de la Banque mondiale a présenté les grandes lignes du rapport régional sur le vieillissement dans les pays émergents d'Europe et d'Asie au cours de la réunion du GT sur le vieillissement de la Commission économique pour l'Europe.

**1<sup>er</sup> octobre – La Journée internationale des personnes âgées** sur le thème : « N'oublions personne. Promouvons une société pour tous ! » a été marquée à l'ONU/Genève par un séminaire, un spectacle de danse par un groupe de retraitées britanniques et une visite du Secrétaire Général des Nations Unies, Mr Ban Ki Moon.



UNECE

<sup>5</sup> Se référer aux différents articles postés sur le site du Réseau Crescendo [www.reseau-crescendo.org](http://www.reseau-crescendo.org) (Mot-clé : expert indépendant)

<sup>6</sup> ECE/WG.1/2014/2 à voir sur le site [www.reseau-crescendo.org](http://www.reseau-crescendo.org)

## ■ ACTUALITES ECCLESIALES

La VIII<sup>ème</sup> Rencontre mondiale des familles aura lieu du 22 au 27 Septembre 2015 à Philadelphie et aura pour thème « L'amour est notre mission. La famille pleinement vivante ». La mission de la famille chrétienne est d'annoncer au monde, par la force du Sacrement conjugal, l'amour de Dieu. À partir de cette annonce naît et se construit une famille vivante, qui met le foyer de l'amour au centre de tout son dynamisme humain et spirituel. Il s'agit de « célébrer ce que Dieu nous a donné », avec « deux mille ans d'expérience, nous n'allons pas seulement regarder les problèmes mais trouver la joie, l'enthousiasme, une vie nouvelle, dans l'enseignement de Jésus »



## ■ AGENDA

### 22 au 24 janvier 2015: Rome

Le Réseau Mondial Crescendo participera au Congrès du Conseil Pontifical pour la famille préparatoire au Synode ordinaire des évêques.

### 22 au 27 Septembre 2015 : Philadelphie

VIII<sup>ème</sup> Rencontre Mondiale des Familles

### 4 au 25 octobre 2015 : Rome

Synode Ordinaire des évêques sur la famille

## ■ CRESCENDO : NOUVEAU SITE WEB

[www.reseau-crescendo.org](http://www.reseau-crescendo.org)

Visitez-le régulièrement !



## ■ ACTUALITES DES ORGANISATIONS MEMBRES

### **AIC :** AIC Brésil a fêté son 160<sup>ème</sup> anniversaire

*Des nouvelles des équipes d'Ukraine et de Syrie :* En dépit d'une situation de guerre sur le terrain et de conditions de travail extrêmement précaires l'équipe d'Ukraine, à Kharkiv, n'en poursuit pas moins son programme « après l'école » pour les enfants laissés à l'abandon dans les rues par leurs familles : repas, soutien scolaire, ateliers de création et diverses activités . Elle reçoit également des enfants autistes. L'équipe de Syrie, à Damas, vient en aide aux nombreux réfugiés qui fuient les zones de conflit.

*Participation d'AIC à la Journée Internationale de l'éradication de la pauvreté (Turin 17 octobre)* La présidente de l'AIC-Ukraine, seule représentante des Pays d'Europe Centrale et Orientale lors de cette rencontre, y a apporté son témoignage. La présidente de l'AIC-Italie est intervenue dans l'atelier sur le thème des personnes âgées et des familles en difficulté.

*Assemblée Internationale au Guatemala (23-26 mars 2015)* « Une éducation qui valorise les forces de chacune. »

**FIAMC :** Conclusions du Congrès de Manille sur "Le médecin catholique à l'ère de la sécularisation et de la technologie" : travailler ensemble pour ce qui est juste, quoiqu'il en coûte; promouvoir la dignité humaine et les droits de chaque être humain; défendre la liberté et l'objection de conscience; protéger la vie dès sa conception; être loyal et fidèle au magistère de l'Eglise; reconnaître que malgré les différences culturelles, notre approche de la science est guidée par l'éthique et la foi; promouvoir la joie du service de Dieu à travers le souci des pauvres.

**MIAMSI :** Important de réfléchir et d'être attentif à l'**avenir des enfants dans le Monde**. Beaucoup d'actions sont déjà effectuées par les membres de nos équipes qui réfléchissent, analysent et cherchent des clefs pour transformer les réalités et agissent pour le développement de leurs pays respectifs.

Nos mouvements participent et sensibilisent à plusieurs projets :  
à l'éducation des enfants, l'éducation citoyenne des parents  
à l'alphabétisation  
à la transmission de la foi  
à la sensibilisation au Bien Commun  
à la sensibilisation à la non-violence  
à la protection des enfants envers le tourisme sexuel

### **Petites Sœurs des Pauvres :**

L'année 2015 sera particulièrement importante pour deux raisons.

\*Après l'année de la Famille, l'année de la Vie consacrée, du 30 11 2014 au 02 02 2016, invite tous les consacrés, quel que soit leur charisme particulier (nous: l'hospitalité envers les personnes âgées pauvres) à raviver ce don.

\*En septembre 2015, aura lieu notre Chapitre Général, assemblée représentative de toute la Congrégation, déjà en pleine préparation au niveau local, provincial et général.

**SIGNIS :** Le Saint-Siège vient de reconnaître officiellement SIGNIS, l'Association Catholique Mondiale pour la Communication, comme Association Internationale de fidèles en donnant son approbation à ses [Statuts Canoniques](#).

### **VMI :**

Les principales interventions lors de la rencontre internationale de VMI en octobre 2014, sur le thème « **les aînés dans un monde en changement : défis et ouverture** » sont consultables sur le site du MCR français : [www.mcr.asso.fr](http://www.mcr.asso.fr) :

-avancer avec confiance dans l'obscurité de l'avenir de Mr René POUJOL : synthèse des travaux préparatoires reçus de 32 pays des 5 continents.

-regard d'un pasteur sur le monde en changement de Monseigneur Jean-Luc HUDSYN : que faire avec les inquiétudes et la peur ?

- intervention de Monseigneur François MAUPU : réflexions sur le mouvement

